



Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par mail uniquement, 5 jours francs avant la date prévue pour le survol : autorisation@ecrins-parcnational.fr

Demandeur (société hélico) : **SAF**

Tél : 04 76 80 42 29

Bénéficiaires : **Refuge Muzelle**

OBJET du SURVOL (préciser le type de matériel et le nombre de personnes transportées)	Date du vol	Aire de départ (DZ vallée)	Aire d'arrivée (DZ haute)	Transport de Matériel (Nb rotation)	Transport de personnes (Nb rotation)	Nombre total de rotations prévues
approvisionnement refuge	05/06/15	Venosc	Refuge Muzelle	1		1

<p>Précisions sur plan de vol prévu (tournées, transferts entre sites...) :</p> <p>Description des aéronefs (type / couleur / immatriculation) : Ecureuil Noir FGSDG</p> <p>Pilotes : Sarret Gilles</p> <p>A Le 28/05/15</p>	<p>Autorisation accordée n° 181</p> <p>Conditions particulières :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévenir le Parc national de tout report éventuel du survol autorisé, - Adresser sous huitaine la fiche annexe portant le compte rendu du survol. Passé ce délai, le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à l'autorisation. <p>A Gap, le 28/05/15 Le Directeur</p> <p><i>Le Directeur</i></p> <p>Bertrand GALTIER</p> <p>Copie au secteur de : <i>Osano</i></p>	<p>Préconisations du Parc national :</p>
--	--	--